

## Réunion des Sentinelles du 22 février 2017

### Compte-rendu

La réunion des Sentinelles s'est tenue au centre Ivry-Paris XIII, salle du Sycotom, de 18h15 à 19h35.

#### Présents

Pierre HIRTZBERGER	Directeur Général des Services Techniques	SYCTOM
William ILZIZINE	Chef de projet Ivry-Paris XIII	SYCTOM
Sophie MAUVILLAIN	Directrice de la Direction de l'Ecologie Urbaine et Réglementation environnementale	SYCTOM
Véronique MENSEAU	Directrice de la communication	SYCTOM
Solène PATRON	Chargée des éditions	SYCTOM
Marc SCHWEITZER	Directeur Général des Services Techniques	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Dominique PAGES		Groupe des Sentinelles d'Ivry
Boris PETROFF		Groupe des Sentinelles d'Ivry

#### Documents mis à disposition des membres

- Présentation du Sycotom
- Lettre d'information n°2 sur le projet

#### Présentation du projet d'Ivry-Paris XIII et de ses dernières évolutions

**Boris PETROFF** demande si les flux sortants seront aussi évacués par voie d'eau.

**Pierre HIRTZBERGER** confirme que le tunnel reliant le centre à la Seine permettra d'évacuer les flux sortants par voie d'eau.

#### Echanges

**Boris PETROFF** constate que la capacité d'incinération est réduite de moitié mais que la capacité d'accueil des biodéchets augmente. Il demande, au Sycotom et à la ville d'Ivry-sur-Seine, de décrire les moyens qui seront mis en place pour la collecte des biodéchets.

**Pierre HIRTZBERGER** présente le plan de développement du traitement des biodéchets du Sycotom qui comporte plusieurs volets. Sur le plan financier, le Sycotom a adopté pour 3 ans un tarif incitatif pour le traitement des biodéchets puisque le prix de la tonne est réduit à 5€ pour les collectivités et qu'un soutien financier supplémentaire est mis en place à hauteur de 30€/tonne, ce qui revient à redonner aux collectivités 25€/ tonne de biodéchets collectés. Sur le plan méthodologique, les communes et désormais les EPT (Etablissements Publics Territoriaux) peuvent déléguer au Sycotom la collecte des biodéchets à titre expérimental pendant 3 ans. Le Sycotom accompagne aussi tous les territoires qui ont des projets expérimentaux et tous ceux qui ont décidé de lancer une collecte séparée des biodéchets, comme la ville de Paris pour les ménages dans les 2<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements. Le Sycotom

accompagne enfin les démarches de collectes auprès des cantines scolaires, de la restauration administrative et des marchés forains, ces derniers étant astreints au décret « gros producteurs » (plus de 10 tonnes par an de biodéchets).

Pierre HIRTZBERGER ajoute que le Syctom a passé des marchés avec 2 centres de transfert à Saint-Denis et à Villeneuve-Saint-Georges ; les biodéchets sont ensuite acheminés vers des plateformes de méthanisation notamment à Etampes. Les biodéchets représentaient 300 tonnes en 2015. En 2016, ils représentent 1 000 tonnes. Enfin, le Syctom travaille avec le SIGEIF sur la faisabilité d'une installation à Gennevilliers, pour le traitement à plus grande échelle des biodéchets des ménages et des professionnels.

Marc SCHWEITZER précise que la collecte des biodéchets relève aujourd'hui des EPT. L'EPT 12 est en cours de mise en place et les transferts de compétences ont généré des retards dans la mise en place de la collecte des biodéchets, si bien que les communes conservent pour le moment la main sur cette compétence. A Ivry-sur-Seine, la collecte des biodéchets est expérimentée sur 2 écoles et sera prochainement étendue aux marchés puis à tout un quartier (non-défini pour le moment) d'ici la fin de l'année. Marc SCHWEITZER fait remarquer que la mise en place d'une telle collecte requiert une formation des agents et des investissements pour le matériel, pour lesquels le Syctom apporte des subventions.

Boris PETROFF souhaite comprendre comment va fonctionner le système de collecte des biodéchets dans ce quartier expérimental d'Ivry-sur-Seine.

Marc SCHWEITZER explique que pour le moment, le système de collecte est en cours de réflexion. A priori, il s'agirait plutôt de points d'apports volontaires.

Boris PETROFF demande quel est l'ordre de grandeur de tonnages de biodéchets attendus. Il espère que le développement de la collecte des biodéchets sera suffisamment important pour entraîner une diminution conséquente des ordures ménagères résiduelles (OMr) collectées et donc garantir que la capacité de 350 000 tonnes d'incinération sera suffisante.

Marc SCHWEITZER rappelle que la ville d'Ivry-sur-Seine n'est pas la seule concernée : elle ne représente que 17 000 tonnes d'OMr. A l'échelle du bassin versant, il faut réduire de 350 000 tonnes la production de déchets, et plus encore si l'enfouissement actuel est pris en compte. Les résultats de l'expérimentation de la collecte des biodéchets dans les écoles sont surprenants : les enfants et le personnel trient volontairement. L'extension de la collecte à tous les habitants sera moins facile.

Pierre HIRTZBERGER confirme que la collecte des biodéchets sur les marchés fonctionne très bien, d'ailleurs Plaine Commune vient de contacter le Syctom pour développer la collecte sur le marché de Saint-Denis, qui est un des plus gros d'Ile-de-France. Pour les biodéchets, l'enjeu n'est pas la qualité - puisque les citoyens qui participent à la collecte des biodéchets trient bien (en plus, le geste est simple) - mais bien la quantité puisqu'il faut inciter les citoyens qui ne trient pas à le faire.

Marc SCHWEITZER ajoute qu'Ivry-sur-Seine développe le compostage individuel, qui fonctionne bien et permet de détourner des déchets du système de collecte. Il rappelle que le tonnage de déchets par habitant a diminué, mais que la population a augmenté.

Pierre HIRTZBERGER rappelle que le Syctom soutient aussi le développement du compostage.

Boris PETROFF considère que la quantité de déchets doit diminuer en valeur absolue et pas seulement par habitant. Il considère qu'il existe un problème d'aménagement des locaux, particulièrement pour l'habitat collectif.

**Boris PETROFF** regrette que l'éducation des citoyens reste trop faible. Il estime qu'aujourd'hui, il n'y a pas de travail pédagogique du Sycotom, de la ville d'Ivry-sur-Seine ou des partenaires pour inciter au tri et qu'il doit y avoir des efforts très forts et sans doute très coûteux pour inciter les gens à traiter leurs déchets organiques puisque leur traitement constitue un enjeu fort du projet. **Boris PETROFF** se satisfait d'ailleurs que le TMB-méthanisation ait été abandonné, quelles que soient les raisons de cet abandon.

**Marc SCHWEITZER** constate que les premiers résultats du plan local de prévention des déchets sont intéressants et encourageants, grâce à une multitude de petits dispositifs qui ensemble donnent des résultats non-négligeables. Par contre, le développement du tri accuse un retard certain.

**Dominique PAGES** rappelle que le tri sélectif n'atteint que 13% en Ile-de-France, contre 37% pour le reste de la France. Elle estime que les citoyens ne sont pas sollicités, qu'il n'y a aucune indication sur les poubelles, aucun fascicule explicatif si bien qu'il y a des déchets recyclables, comme le verre, dans le tout-venant. En ce qui concerne les biodéchets, elle rappelle qu'il est possible d'utiliser les jardins partagés et la ville d'Ivry-sur-Seine propose des bacs gratuits. Elle conclut que Milan est parvenue à un taux de recyclage de 80% en deux ans et qu'il est donc possible de faire mieux en région parisienne.

**Dominique PAGES** remarque que parmi les déchets qui seront incinérés dans le futur centre, certains viendront de Romainville. Elle rappelle qu'aujourd'hui, l'eau représente un poids important des déchets qui sont incinérés, ce qui est certes aberrant mais pas toxique. Avec le futur centre, elle considère que c'est un concentré de déchets sans eau qui sera incinéré, avec des plastiques, des bois peints, des colles. Elle estime donc que l'incinération des 350 000 tonnes de combustibles solides de récupération (CSR) sera plus toxique que le traitement de 700 000 tonnes d'OMr aujourd'hui.

**Pierre HIRTZBERGER** explique que la combustion de déchets organiques dégage des oxydes d'azote. Par ailleurs, le Sycotom travaillera sur un plus petit gisement d'OMr : les quantités d'OMr utilisées pour produire des CSR seront plus faibles que les quantités actuellement incinérées. Avec la préparation des CSR, le déchet obtenu sera plus homogène, brûlera mieux et sera donc moins polluant. Les fours fonctionneront de manière plus régulière.

**Dominique PAGES** estime que ce qui est appelé tri-préparation est en réalité un TMB, c'est-à-dire une usine qui sépare les biodéchets de la fraction à incinérer. Elle explique qu'une telle usine est équipée de trommels, et elle considère qu'ils se bouchent régulièrement et que c'est ce qui se passe dans des installations de ce type.

**Pierre HIRTZBERGER** distingue le TMB du tri-préparation prévu à Ivry-Paris XIII. Le TMB comporte un traitement biologique, qui commence dès la phase de tri avec la fermentation des OMr pendant plusieurs jours. Les dysfonctionnements des usines de TMB étaient une réalité, mais ceux-ci sont résolus aujourd'hui, sauf à Angers qui a fermé et où les trommels se bouchaient effectivement régulièrement à cause des bâches agricoles. Le tri-préparation prévu pour le centre d'Ivry-Paris XIII ne consiste qu'en une action mécanique de séparation des différentes matières contenues dans les OMr, il n'y aura pas de macération des déchets. En outre, l'objectif est différent : le tri-préparation vise à extraire des OMr la fraction à haut pouvoir calorifique, il ne s'agit pas de faire du compost à partir de la matière organique. Un four fonctionnant avec des CSR fonctionnera mieux qu'un four traitant des OMr brutes.

**Dominique PAGES** demande où il est possible de voir une usine de cette sorte.

**Pierre HIRTZBERGER** explique qu'aujourd'hui, les CSR sont en général utilisées par les cimenteries. Toutefois, certaines usines préparent et incinèrent des CSR comme Vernéa à Clermont-Ferrand. En France, il n'existe en revanche aucune installation aussi importante que celle prévue à Ivry-Paris XIII.

**Dominique PAGES** aimerait connaître les impacts d'une telle installation de tri-préparation.

**Pierre HIRTZBERGER** annonce qu'une liste de références sera préparée.

**Boris PETROFF** demande quel est l'avancement du projet à Romainville-Bobigny.

**Pierre HIRTZBERGER** explique que la CNDP a été saisie sur un nouveau projet, la concertation devrait commencer avant l'été 2017. Le projet comprendrait une installation de tri des collectes sélectives d'un dimensionnement de 60 000 tonnes, une capacité d'accueil des biodéchets de 30 000 à 40 000 tonnes, un transport des produits sortants par le canal de l'Ourcq et éventuellement une chaufferie CSR.

**Dominique PAGES** constate que si une chaufferie de CSR est installée à Romainville, il y aura moins de CSR exportées vers le site d'Ivry-Paris XIII.

**Pierre HIRTZBERGER** confirme que les apports extérieurs de CSR pourraient diminuer sur le site d'Ivry-Paris XIII si la chaufferie était construite à Romainville. Toutefois, les 3 installations du Syctom fonctionnent en réseau : elles traitent en priorité les déchets de leur bassin versant mais il arrive aussi qu'elles traitent des déchets en provenance des autres bassins versants, notamment quand les usines sont en phase de maintenance. Les 54 000 tonnes d'apports extérieurs seront constituées de CSR en provenance de Romainville, mais aussi de refus de tri des centres de tri des collectes sélectives.

**Boris PETROFF** demande pour quelle raison le futur centre d'Ivry-Paris XIII ne sera pas enterré comme l'est Isséane.

**Pierre HIRTZBERGER** explique qu'il s'agit de contraintes financières et géologiques, de par la proximité de la Seine

**William ILZINE** ajoute que le futur centre sera tout de même enfoui à -8 voire -9 mètres, ce qui reste effectivement moins important qu'Isséane qui descend à -30 mètres.

## Les pistes d'évolution de la charte de qualité environnementale

**Dominique PAGES** demande qui sera le prestataire en charge de la conception/construction/exploitation du futur centre d'Ivry-Paris XIII.

**William ILZINE** détaille la composition du groupement IP13 retenu à l'issu du dialogue compétitif, constitué de SITA (mandataire, filiale de SUEZ Environnement), d'Eiffage TP et de Chantiers Modernes Construction qui ont en charge le bâtiment et le génie civil, de Vinci Environnement qui a la charge du process, de Satelec et de GTEI Infi responsables de l'électricité et du contrôle commande, du maître d'œuvre technique Bonnard & Gardel Ingénieurs Conseils, et du cabinet d'architectes AIA Associés.

**Dominique PAGES** souhaite savoir qui sont les jurys de nez et comment ils sont sélectionnés.

**William ILZINE** rappelle tout d'abord qu'il y aura à la fois les jurys de nez qui sont des personnes sélectionnées pour effectuer ce contrôle des odeurs et en parallèle un dispositif de « nez électroniques » qui sont des instruments de mesure des odeurs.

**Pierre HIRTZBERGER** ajoute que les jurys de nez sont généralement sélectionnés parmi les Sentinelles et qu'ils reçoivent ensuite une formation.

## Echanges

**Pierre HIRTZBERGER** revient sur les installations de tri-préparation de CSR. Il rappelle qu'une réponse avait été donnée sur le site internet du projet<sup>1</sup> mais annonce que le Syctom apportera des précisions supplémentaires, particulièrement sur l'installation MBA Kahlenberg située en Allemagne.

**Dominique PAGES** constate que très peu de Sentinelles sont présentes. Elle regrette que la présentation diffusée en séance n'ait pas été transmise aux Sentinelles, comme cela est fait pour le Comité de suivi. Une telle démarche permet aux invités de prendre le temps de lire le document et de se réapproprier le sujet. **Dominique PAGES** souhaite que pour les prochaines réunions, la présentation soit envoyée aux invités une semaine à l'avance.

**Pierre HIRTZBERGER** annonce que les présentations des prochaines réunions des Sentinelles seront adressées à l'avance.

**Boris PETROFF** s'étonne que seule une Sentinelle ne soit invitée au Comité de suivi du projet, il souhaiterait aussi participer à ce comité.

**Pierre HIRTZBERGER** rappelle que le Comité de suivi constitue déjà une assemblée importante et qu'il n'est pas possible d'y inviter toutes les Sentinelles. Le Comité de suivi du projet diffère du Comité des Sentinelles.

**Boris PETROFF** demande où peut être trouvée la charte de qualité environnementale.

**Pierre HIRTZBERGER** précise que cette charte est disponible sur le site internet du projet et sur le site internet du Syctom<sup>2</sup>.

**Dominique PAGES** demande s'il est toujours prévu une volière à papillons et une serre tropicale.

**William ILZINE** explique que l'allée de la biodiversité, comprise dans le circuit de visite, est toujours prévue mais que son concept n'est pas encore entièrement défini. Cette allée sera conçue en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.

## Clôture de la réunion

**Pierre HIRTZBERGER** annonce que la prochaine réunion des Sentinelles se tiendra vraisemblablement avant l'été (en fonction de la date de la Commission de Suivi de Site), afin de présenter les résultats d'exploitation 2016 de l'usine actuelle.

**Boris PETROFF** souligne qu'il apprécie que le Syctom attribue aux Sentinelles un autre rôle que celui de simplement surveiller les odeurs autour de l'usine.

*La réunion des Sentinelles se termine à 19h35.*

---

<sup>1</sup> Voir la page 20 du document suivant :

[http://projet-ivryparis13.syctom.fr/?dl\\_name=Syctom\\_3eme-phase-2016\\_Compilation-questions-reponses.pdf](http://projet-ivryparis13.syctom.fr/?dl_name=Syctom_3eme-phase-2016_Compilation-questions-reponses.pdf)

<sup>2</sup> Voir « Les documents d'information » sur le site internet du projet (<http://projet-ivryparis13.syctom.fr/>) ou l'espace documentaire du site internet du Syctom (<http://syctom-paris.fr/>)